

L'INFORMATEUR

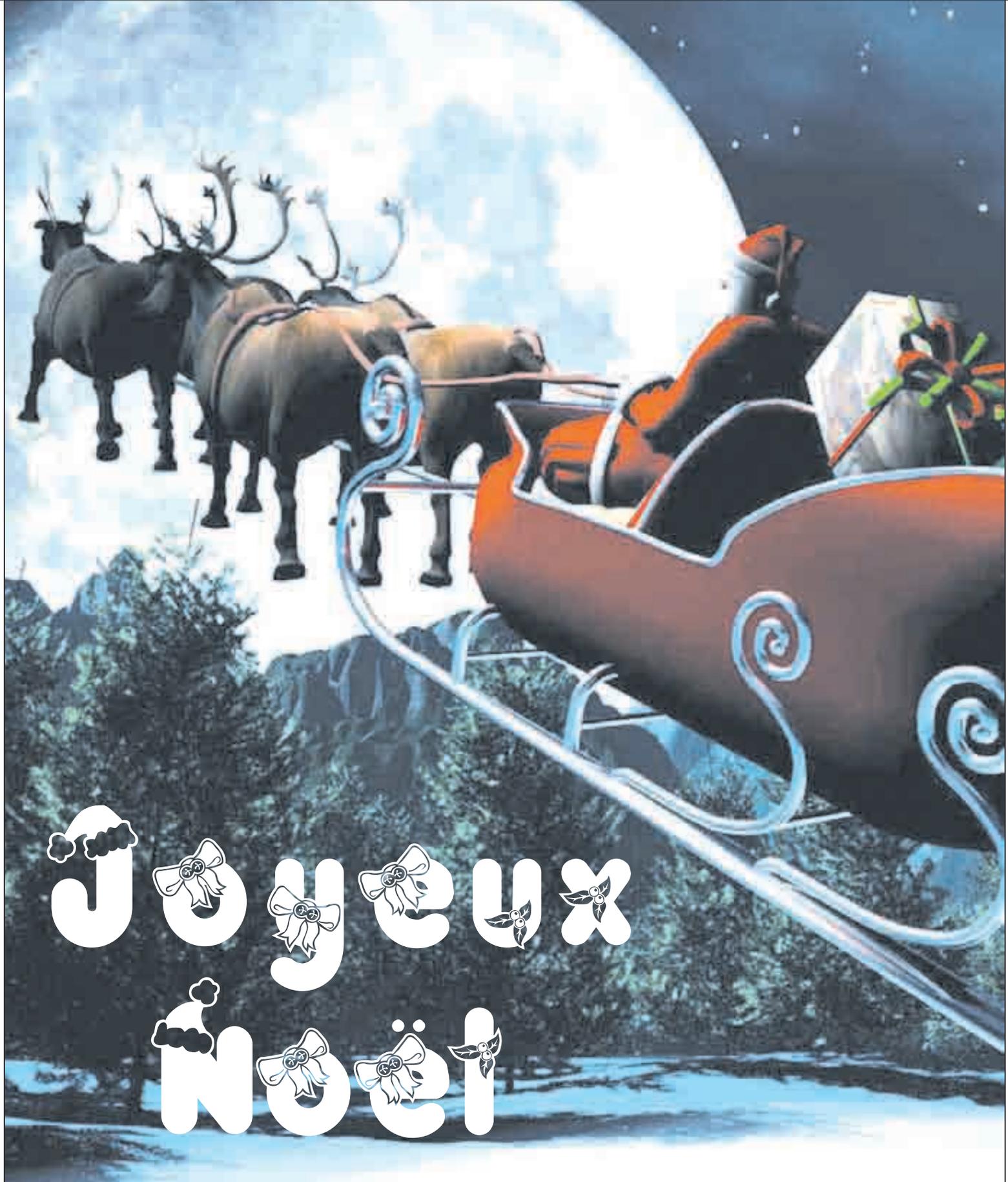
Corse nouvelle



www.corse-information.info

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 23 au 29 décembre 2011 - N° 6393 - 60^{ème} année



J **O** **Y** **E** **U** **X**
N **O** **Ë** **L**

Les palmiers de la Costa Verde dévastés par le charançon rouge

Les palmiers de Costa Verde n'ont pas été épargnés malgré l'état d'urgence déclaré pour faire face à la grave menace de disparition complète qui les menaçait face à la présence du charançon rouge du palmier, dont un foyer avait été découvert en septembre 2006 par la FREDON Corse. L'alerte donnée était explicite : le charançon rouge était susceptible de causer des dégâts considérables sur les palmiers de la région, et l'action menée par la FREDON consistait à suivre la population de ce ravageur dans la région afin de maîtriser les foyers existants et potentiels.



Des palmiers sans palme... Une image désormais récurrente en Costa Verde



Le charançon rouge et sa larve !

Ce coléoptère, le **charançon rouge** (*Rynchophorus ferrugineus*) se nourrit et se reproduit essentiellement dans le cœur de toute la famille des **Palmae** (palmiers). Il provoque un véritable désastre en détruisant systématiquement le patrimoine végétal.

Le ravageur baptisé «**le tueur de palmiers**» est bien plus redoutable que le **Paysandisia archon**, autre nuisible des palmiers, qui est installé depuis déjà quelques années dans le sud de l'Europe. Les premiers symptômes du **CRP** n'apparaissent que bien après le début de l'infestation, les arbres fortement attaqués perdent la totalité de leurs palmes et meurent après le pourrissement complet du tronc. Toutes les communes littorales ainsi que les professionnels de la filière sont mobilisés dans la lutte contre cette invasion.

Or cinq ans après l'annonce du débarquement du coléoptère, pour bon nombre d'arbres, les dégâts sont irréversibles. A **Moriani-Plage** le phénomène est particulièrement édifiant. Si certains se sont engagés dans la lutte contre ce nuisible en traitant l'ensemble des arbres préventivement par un procédé chimique et biologique combiné, de nombreux arbres n'ont pas bénéficié de la même attention.

Il n'est donc pas rare de voir dans le «*murianincu*», de fiers palmiers «*battre*» de l'aile. Mangés de l'intérieur par le ravageur, les palmes tombent une à une. Aux **marines de Moriani** où le phénomène n'a pas été éradiqué à temps, on a procédé à l'élagage des arbres morts en faisant appel à l'entreprise **Baldassari Environnement (CMO Industrie)** qui agit en collaboration avec **Costa Verde Natura**. Il ne reste plus que quelques troncs, coupés à moins d'un mètre du sol, destinés en ultime étape à être déracinés.

Mais la question de savoir qu'elle sera la progression du tueur de palmier, elle, reste entière.



Les entreprises CMO Industrie et Costa Verde Natura ont été missionnées pour tenter l'impossible !



Dévastés par le coléoptère, les palmiers perdent leurs palmes.... À ce stade, l'arbre est perdu

Bon'Natali a tutti



À modu nostru

Da Roland Frias

Rigalinu, sempre vivu ?

Dopu à u ventu, l'acqua, a neve, infine un supulellu di calore è d'incantu. Basta u tempurale ! Lascemu tuttu fora per ritruvassi, una stonda, in casa, cù i nostri cari, aspettendu tanti rigali.

S'è certi ùn anu scrittu a so lettera à Babbu Natale, d'altri si sò puru cappiati.

E dumande chì rivenenu u più, quist'annu, toccanu, in prima, e vitture. Per contu meiu, a scelta hè fatta ! Vogliu u «Juke» di Nissan. Forse, l'averete capita, a settimana scorsa.

Ma, di più in più, a ghjente brama dinù scarpì novi, perchè sò numerosi à avè li frusti ; à rombu di corre è di strascinà i pedi. Solu e « Mendl » tenenu u colpu.

Terzu favore u più speratu, l'ultimu dischetu di i Mantini, tal'una terapia, da purtà appena di macagna è d'emuzione in i cori.

Eppò, ci hè statu un' attesa abbastanza speciale da a parte d'un certu Bastianu.

Cuncerneghja a creazione d'un centru «spa» in Calasima. Perchè micca ? U chjameriamu vulintere «Niolu Benespà».

Parlendu di chjamà, si pò risponde «peccatu» per l'iPhone 5 è l'iPad 3. Un seranu cumercializati ch'à principiu di u 2012.

Babbu Natale averà digià trattatu è distribuitu l'inseme di e cumande dapoi un pezzu. Quessa sì, ghjè una sorpresa...

Ancu di grazia ch'ellu vene di sorte u «Wii Pack Family Edition». Un campu ! 135 eurò à pagà per ghjucà cum'è catini, à mezu à u salottu, è cacciassi a pressione. I parenti à fiancu à i so figlioli, una bella fiura di lea intergeneraziunale, in u rispettu di l'alta tennulugia.

Vale megliu à esse più tradiziunali è cumprà unepochi di Playmobil, da inventà un mondu novu, senza prese di capu, diventendu veri mitomani. Chì tanti Nintendo, eccu una pista à splurà...

Di tutte e manere, a ci anu detta parechji sundaggii, in u 2011, ogni famiglia averà à l'ingrossu 600 eurò di bugettu per e so spese natalesche. Cù sta somma quì, hè quantunque difficiule di fassi piacè è di pudè fà piacè à l'altri.

Tandu, a popolazione si cuncentrerà nantu à a so sfera privata. U ziu, a cullega di travagliu o u vechju amicu, un feranu parte di i priuritarii. Cusi, anch'elli seranu in crisa... Tenite forte, cari lettori. Vi pregu felice feste, bon' Natale è, ben intesu, belli rigali

Entre nous

Par Pierre Bartoli



● **Noël, Noël, cri d'Espérance !** Que sont devenus les Noël d'antan dans cette France déchristianisée par la propagande orchestrée par une «laïcité à la française» s'apparentant à une inquisition moderne que l'intégrisme laïc aurait ainsi récupérée !

Pour beaucoup, Noël est devenu synonyme de «cadeaux», de consommation alimentaire, de guirlandes lumineuses, de sapins, de réveillons, sans référence aucune au mystère de l'Étable de Béthléem et de l'enfant-Dieu, né dans le dénuement, au cœur d'une étable, réchauffé au souffle de l'âne et du bœuf, sous le regard ébahi des bergers accourus d'alentours !

Ô nuit sacrée où Dieu – pour les Chrétiens – s'est fait homme, né de la Vierge Marie, dans le froid d'une étable !

Quel message plus fort pour dire à l'humanité qui souffre que l'Espoir est en marche.

Que le changement d'orientations sociales peut désormais s'opérer.

Que l'Homme, avec Jésus, se hisse au rang de fils du Père avec pour conséquence première l'acquisition de droits nouveaux, transformant les règles d'une société des hommes appelée à sortir de la loi du Talion, pour le règne de la Justice et de la Paix !

Certes, plus de deux mille ans ont passé ! L'Homme trop souvent demeure un loup pour l'homme. L'Egoïsme, la Violence, la Cupidité sont profondément ancrés au cœur de l'homme.

L'amour du prochain reste un vœu. Il faut que son règne vienne. C'est à ce prix que l'Homme réussira sa mutation pour une société du partage, de la solidarité, du respect de l'autre !

Noël, c'est, avant tout, le moment de l'année où l'Homme devrait se souvenir de cette Terre Promise à conquérir avec l'arme de l'Amour.

Cette Terre Promise qui n'est autre que la Société où l'Homme sera régi par la seule loi qui peut lui permettre de vivre pleinement épanoui : «Ama et quod vis fac», comme l'a si bien résumé dans cette formule Saint-Augustin : «Aime et fais ce que tu veux !»

Et aussi, pour qu'avec l'avènement du règne de l'Amour sur terre, l'on puisse donner corps à ce vœu du «Minuit Chrétien» : «Le Rédempteur a brisé toute entrave... Peuple Debout, voici ta délivrance !»

Chantons Noël, Noël !

Tel me semble être le message de Noël aux hommes de bonne Volonté !

BON'NATALI a tutti in grazia di Diu !



La Haute-Corse joue sa nouv

Il aura fallu 8 mois, pas plus, pour mener à terme ce qui avait été lancé en avril dernier par l'Etat via la présentation du projet de schéma de coopération intercommunale de Haute-Corse. Avec un temps d'avance qui la place, comme la Corse du Sud, dans le peloton de tête des 30 schémas d'ores et déjà approuvés au niveau national - bien avant la date butoir du 31 décembre imposée par la loi -, la Haute-Corse a donc validé les contours d'une intercommunalité qui couvre désormais l'intégralité de son territoire.



Le Préfet Louis Le Franc (à droite) en compagnie de Jean-François Costa, Directeur en charge des relations avec les collectivités

La **Commission spécialement** en charge du dossier (la **CDCI**) a, en aval d'une concertation qui aura permis aux collectivités concernées de débattre et d'apporter leur eau au moulin, donné son ultime avis le 9 décembre dernier : «*Les discussions auront été parfois houleuses mais les élus ont essentiellement exprimé des arguments de fond et, in fine, tous les amendements apportés au schéma ont été approuvés à une très large majorité, supérieure aux deux tiers requis par la loi, tient à souligner le Préfet Louis Le Franc. De même, l'ensemble du schéma départemental amendé qui, pour être validé, devait être approuvé à la majorité simple, a été accueilli favorablement par 29 voix, sur 40, 5 membres s'étant prononcés contre et un autre s'étant abstenu.*» Ainsi, le département de **Haute-Corse** est-il censé s'organiser autour de 17 établissements publics de coopération intercommunale (**EPIC**) à fiscalité propre, soit 5 de plus qu'en l'état précédent. «*En Haute-Corse, rappelle encore le représentant de l'Etat, nous sommes partis de très loin, puisque seulement 56% des communes sont aujourd'hui incluses dans un établissement à fiscalité propre, que 60% du territoire n'étaient jusque-là pas couverts par l'intercommunalité et que les 40% qui l'étaient concentrent les 2 tiers de la population du département. Pour autant, 3 communautés de communes n'atteignant pas le seuil des 5000 habitants font partie des 5 à créer.*» Quant aux nombreux syndicats intercommunaux préexistants à ce nouveau schéma, ils seront vraisemblablement une bonne quinzaine à être tout bonnement rayés de la carte en fonction des compétences que décidera d'endosser chaque entité : «*L'Etat n'a pas compétence pour supprimer les syndicats intercommunaux, précise Louis Le Franc. Ce sont les élus qui vont se mettre d'accord, au sein des conseils communautaires sur les compétences à mettre en place.*»

18 mois, minimum, ne seront pas de trop pour faire passer les idées du papier au terrain. Pour **Jean-François Costa**, Directeur, à la **Préfecture de Haute-Corse**, des relations avec les collectivités, l'essentiel est bien dans l'action : «*On a trop souvent opposé intercommunalité de projet et intercommunalité de services. Ce qui compte c'est d'assurer aux concitoyens des conditions de vie dignes et des services publics de première nécessité. L'intercommunalité, c'est bien, si l'on fait des choses. Et plus on en fait, plus on a de dotations.*» Quant à la fameuse hausse de la pression fiscale, première des conséquences craintes, le fonctionnaire rappelle ce qui, dans l'idéal, devrait être : «*Lorsqu'une commune transfère une compétence à l'intercommunalité, elle doit baisser sa pression fiscale.*» Et de conclure : «*Faire en sorte que les solidarités financières s'exercent entre communes et que les projets intercommunaux voient le jour et servent à tout le monde suppose une organisation nouvelle qui relève de la compétence des élus.*» Avec comme objectif, une simplification administrative et une amélioration du service public, l'intercommunalité version 2012 est en bonne marche. «*Rien n'est figé*», martèle Le préfet **Lefranc** qui voit plus loin et envisage toutes les possibilités, y compris celle d'une intercommunalité en **Haute-Corse** qui tiendrait à 5 ou 6 territoires. Pas plus.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DE LA HAUTE-CORSE



1. **Communauté de communes du Cap Corse** (18 communes, 6496 hab)
2. **Communauté Agglomération de Bastia** (5 communes, 57067 hab)
3. **Communauté de communes Marana Golo** (16 communes, 20 538 hab)
4. **Communauté de communes de la Casinca** (7 communes, 8580 hab)
5. **Communauté de communes Orezza-Ampugnani** (29 communes, 1786 hab)
6. **Communauté de communes Costa Verde** (23 communes, 8895 hab)
7. **Communauté de communes de l'Oriente** (22 communes, 5825 hab)
8. **Communauté de communes Fium'orbu Castellu** (12 communes, 11172 hab)
9. **Communauté de communes Centre Corse** (10 communes, 9293 hab)
10. **Communauté de communes du Bozio** (12 communes, 716 hab)
11. **Communauté de communes Aghja Niva** (12 communes, 2150 hab)
12. **Communauté de communes Vallée du Golo** (18 communes, 3472 hab)
13. **Communauté de communes Calvi-Balagne** (14 communes, 11514 hab)
14. **Communauté de communes Bassin de vie d'Ile Rousse** (5 communes, 6775 hab)
15. **Communauté de communes E Cinque Pieve di Balagna** (17 communes, 3191 hab)
16. **Communauté de communes du Nebbiu** (11 communes, 3802 hab)
17. **Communauté de communes Conca d'Oro** (4 communes, 27 hab)

elle carte intercommunale



Du projet initial aux amendements

La **CDCI**, réunie à 3 reprises (les 16 septembre, 16 octobre et 9 décembre 2011), a adopté sans changement les propositions du schéma concernant les territoires du **Fiumorbu**, du **Niolu-Aghja Nova**, de **Calvi**, du **Murianincu-Alesani** et du **Cap Corse**. Elle a modifié ceux de la région d'**Aleria**, de l'**Ile Rousse-Cinque Pieve**, de la **Conca d'Oru-Haut Nebbiu**, du **Grand Bastia**, de la **Valée du Golo**, de la **Casinca-Fium'Alto-Orezza** et de **Corte Centre-Corse**.

Territoire de la région d'Aleria

Le schéma proposait d'étendre le périmètre de la **Communautés de Communes de l'Oriente**, qui comptait déjà 19 communes, à **Piedicorte di Gaggio** et **Antisanti**, et de fusionner la communauté avec le **SI des communes de la Serra**. Etaient également envisagées les dissolutions des **Sivom de Rogna** et de **Noceta Rospigliani**. L'amendement visant à élargir la **CC de l'Oriente** à **Altiani**, en sus d'**Antisanti** et **Piedicorte di Gaggio**, a été adopté.

Territoire de L'Ile-Rousse-Cinque Pieve

Le schéma proposait la fusion de la **CC du Bassin de vie de l'Ile Rousse**, qui comprend 5 communes, et de celle de **E Cinque Pieve**, qui en compte 17, ainsi que la dissolution de deux syndicats : le **SI** pour la défense contre l'incendie et la protection de la nature et le **SIVOM de Belgodère**. L'amendement demandant l'abandon de la fusion de la **CC du bassin de vie d'Ile-Rousse** et de celle de **E Cinque Pieve di Balagna** a été adopté.

Territoire de la Conca d'Oro-Haut Nebbiu

Le schéma proposait d'étendre le périmètre de la **CC du Nebbiu**, qui comporte 10 membres, à 5 autres communes : **Barbaggio**, **Farinole**, **Patrimonio**, **Rutali** et **St Florent**. Les deux amendements visant à élargir, pour le premier, la **CC du Nebbiu** à la seule commune de **Rutali**, et, pour le second, à créer une **CC** entre les communes de **Barbaggio**, **Farinole**, **Patrimonio** et **St Florent** ont été adoptés.

Territoire du Grand Bastia

Le schéma proposait d'étendre le périmètre de la **CAB**, qui comprend 5 membres, aux communes de **Biguglia**, **Borgo** et **Lucciana**, et de dissoudre le **SI d'élimination des déchets de la Marana et de la Casinca**. L'amendement visant à créer une **CC de la Marana et du Golo** entre les communes de **Bigorno**, **Biguglia**, **Borgo**, **Campile**, **Campitello**, **Crocicchia**, **Lento**, **Lucciana**, **Olmo**, **Ortiporio**, **Penta Aquatella**, **Prunelli di Casacconi**, **Monte**, **Scolca**, **Vignale** et **Volpajola**, ainsi qu'à maintenir de manière transitoire le **Sivom de la Marana** et le **SI d'élimination des déchets de la Marana et de Casinca**, a été adopté.

Territoire de la Vallée du Golo

Le schéma prévoyait la création ex nihilo d'une communauté qui serait composée de 24 communes. L'amendement visant à créer une **CC de la Vallée du Golo** réunissant **Aiti**, **Asco**, **Bisinchi**, **Cambia**, **Canavaggia**, **Carticasi**, **Castello di Rostino**, **Castifao**, **Castineta**, **Erone**, **Gavignano**, **Lano**, **Moltifao**, **Morosaglia**, **Rusio**, **Saliceto**, **San Lorenzo** et **Valle di Rostino**, soit 18 communes, a été adopté.

Territoire de Casinca-Fium'alto-Orezza

Le schéma proposait d'étendre le périmètre de la **CC de la Casinca**, qui compte 7 membres, à 36 nouvelles communes (**Campana**, **Campile**, **Carcheto Brustico**, **Carpineto**, **Casabianca**, **Casalta**, **Crocce**, **Crocicchia**, **Ficaja**, **Giocatojo**, **La Porta**, **Monaccia d'Orezza**, **Monte**, **Nocario**, **Olmo**, **Ortiporio**, **Parata**, **Penta Acquatella**, **Piano**, **Piazzole**, **Piedipartino**, **Pie d'Orezza**, **Piedicroce**, **Poggio Marinaccio**, **Polveroso**, **Prunelli di Casacconi**, **Pruno**, **Quercitello**, **Rapaggio**, **San Damiano**, **San Gavino d'Ampugnani**, **Scata**, **Silva-reccio**, **Stazzona**, **Valle d'Orezza**, **Verdese**). Il envisageait également de fusionner avec la **CC le SIVOM de la Vallée d'Orezza**, le **SI de réémetteurs de télévision de Sainte Marie de Ficaja** et le **SIVOM de la Vallée du Fium'Alto**, et de dissoudre le **SI d'élimination des déchets de la Marana et de la Casinca**. La **CDCI** a adopté un amendement tendant à la création d'une **CC** rassemblant les 29 communes qui constituent les deux pieve de l'**Orezza** et de l'**Ampugnani**. Il n'y aura donc pas d'élargissement de la **CC de la Casinca**.

Territoire de Corte-Centre Corse

Le projet de schéma proposait d'élargir la **CC du Centre Corse**, qui compte 8 membres, à 15 nouvelles communes (**Alando**, **Altiani**, **Alzi**, **Bustanico**, **Castellare di Mercurio**, **Erbajolo**, **Favalello**, **Focicchia**, **Mazzola**, **Noceta**, **Rospigliani**, **Santa Lucia di Mercurio**, **Sant Andria di Bozio**, **Sermano** et **Tralonca**) ainsi que la fusion du **SIVOM du Bozio**. Etaient également envisagées la dissolution des **SIVOM de Noceta Rospigliani** et de **Rogna**. La **CDCI** a adopté un amendement visant, d'une part, à l'élargissement de la **CC du Centre Corse** aux communes de **Noceta** et **Rospigliani**, et, d'autre part, à la création d'une nouvelle **CC** composée des autres communes qu'il était initialement prévu d'intégrer à la **CC existante**.



AJACCIO

● La Boutique « Sepidech », au 16 Cours Napoléon, présente sa collection de visons.
Tél : 06 09 98 49 59.

● Le Restaurant « L'Amirauté » sera fermé jusqu'au 31 janvier 2012. Réouverture le 1^{er} février 2012. Tél : 04 95 22 48 22.

BASTIA

● Cabinet Dentaire recherche dentiste (H/F) pour collaboration de longue durée, à partir de janvier 2012. Tél : 04 95 32 77 02.

● Les Joailleries Vanucci, au 7 Cours Napoléon, à Ajaccio (tél : 04 95 26 12 03), au 40, Boulevard Paoli, à Bastia (tél : 04 95 34 88 80) et au 12, Avenue Général Leclerc, à Porto-Vecchio (tél : 04 95 27 84 81) présentent leur nouveau service : transaction de luxe (achat, reprise, vente, montres d'occasions et de collection).

CORTE

● La Boutique « A Sporta » présente ses assortiments chocolat, nuciola, figatelli et fromages du Niolu... Tous les produits de Noël, avec possibilité d'expédition.
Tél : 04 95 48 08 00.

ILE-ROUSSE

● Le Docteur Jacques Emmanuelli ouvre son nouveau cabinet, Rue du Colonel d'Ornano. Il reçoit de 9h à 12h et de 14h à 18h, sur rendez-vous. Tél : 04 95 57 92 82.

CALVI

● En raison de l'inversion du sens de circulation sur le Boulevard Wilson, il est rappelé que les véhicules de plus de 3,5T ne doivent plus emprunter l'avenue de la République dans le sens Avenue Christophe Colomb – Centre Ville, mais emprunter la Montée de l'Abbaye et l'Avenue Santa-Maria.

● Du 16 janvier au 14 avril 2012, l'INSE réalise une enquête sur le cadre de vie et la sécurité : la qualité de l'habitat et son environnement constituent la première partie de l'enquête, et, les problèmes d'insécurité, la seconde partie. Les ménages sollicités seront prévenus par courrier du passage de l'enquêteur de l'INSE qui se présentera muni d'une carte accréditive.

AGHJIONE

● La mairie recherche un fonctionnaire de catégorie C ou B (H/F) pour exercer les fonctions de secrétariat de mairie. Candidatures comprenant lettre de motivation et curriculum vitae sont à adresser en mairie avant le 10 janvier 2012. Mairie d'Aghione, 20270 Aghione.

PIGNA

● Le spectacle « Una Mamma » d'Antoine Ciosi, avec Jérôme Ciosi à la guitare, dans une mise en scène de Charlotte Arrighi de Casanova, se déroulera le 29 décembre, à 18h, à l'auditorium. Tél : 04 95 61 73 13.

Bientôt un comité régional corse de Cuba Coopération-France ?

On se souvient de la visite officielle dans l'île, en février dernier, de l'Ambassadeur de Cuba en France, Orlando Réquiéjo-Gual. Celui-ci avait fait un tour de Corse et avait été accueilli successivement à l'Hôtel de Ville d'Ajaccio, à l'Hôtel de Région, à l'Université de Corse, à la Mairie de Bastia et à la CCI de Haute-Corse, ainsi que par l'Impérial Havana Club ajaccien et par les dockers du port bastiais. Une visite d'exception qui fit place à une autre : celle de l'Ambassadrice de Cuba auprès de l'UNESCO, Maria Flores-Prida, laquelle répondait ainsi à l'invitation des organisateurs de la Quinzaine du cinéma hispanique et latino-américain dirigée par la Directrice du cinéma "Le Studio", Michèle de Bernardi, en partenariat avec la Ville de Bastia. L'occasion avait alors été saisie par Dominique Dionisi, représentant Cuba Coopération-France, de porter à la connaissance du public, sur la scène du Théâtre de Bastia, les principaux projets de coopération en cours dans les domaines du 7^{ème} art (à Bastia), des nouvelles technologies et de l'économie durable (avec l'Université de Corse et celle de Cienfuegos), médical (par l'intermédiaire de l'Impérial Havana Club d'Ajaccio), historique (via un partenariat entre les musées napoléoniens d'Ajaccio et de La Havane) et écologique (formation par la CTC des pompiers cubains à la lutte contre les incendies de forêts). Un bilan 2011 qui motive encore un autre projet : celui de la création d'un comité régional Cuba Coopération-France en Corse auquel invite Dominique Dionisi : « La dignité des habitants de la plus grande île des Caraïbes (qui ne compte pourtant que 12 millions de personnes), confrontée depuis des années à un blocus total - et non pas « simplement » un embargo - qui lui est imposé, unilatéralement, par les USA, contre l'avis quasi unanime de l'ONU - 186 pour la levée du blocus, 2 contre, les USA et Israël) - et en totale violation du Droit International, cette dignité, nous appelle à exprimer notre solidarité active et concrète envers ces femmes et ces hommes qui ont décidé de choisir librement leur avenir. » Tous ceux qui souhaitent commencer l'année 2012 en adhérant à une association nationale qui a su démontré son savoir-faire, depuis plus de 15 ans, dans le secteur de la coopération internationale active et concrète, et en participant à la création de son comité corse, peuvent le faire en faisant parvenir par mail, à ddionisi@orange.fr, leurs coordonnées postales. Ceci afin que le Secrétariat de l'association leur renvoie un bulletin d'adhésion. La cotisation annuelle est de 30 EUR (minimum). Contact : Dominique Dionisi - Cuba Coopération France. Tel : 01 42 05 45 28 / 09 51 97 17 50 / 06 88 23 48 98. Site : www.cubacoop.org.



Michèle de Bernardi, Maria De Los Angeles Flores-Prida, Dominique Dionisi et René Viale

A SAVOIR / PAR P.A.

PORTO-VECCHIO

Exposition : « Dumas au cinéma »

Jusqu'à la fin du mois de décembre se tient, à la Cinémathèque de Corse, une exposition sur le thème « Dumas au cinéma ». D'île en île, de la Corse, à Monte-Cristo, de la vendetta, à la vengeance grâce aux documents, affiches et photographies appartenant à la collection de la cinémathèque de Corse, l'exposition retrace la carrière cinématographique des romans d'Alexandre Dumas.

Du texte à l'écran, les mots donnent à voir et les images à lire : inspiration, traduction, adaptation, transposition, transformation de l'œuvre de Dumas par le cinéma. Entrée libre.



AJACCIO

La MAIF, partie prenante de l'Education Nationale à la santé

Le 21 juin 2011, le Ministère de l'Education Nationale, de la jeunesse et de la vie associative et la MAIF Mutuelle Assurance des Instituteurs de France ont signé une convention de partenariat dont le principal objet est l'accès des élèves de collège aux formations PSC1. C'est dans ce cadre que la MAIF dote aujourd'hui l'Académie de deux lots de quatre mannequins et de deux défibrillateurs pour l'initiation à la réanimation cardio-pulmonaire. Une remise officielle de ce matériel sera donc organisée le 9 janvier 2012 et sera suivie d'une démonstration ainsi que d'une projection. Un apéritif sera offert à la fin de cette manifestation.



Marc Dufour fait le point sur le retrait de Veolia

Faisant suite à l'annonce récente du retrait de Veolia, aux prises avec une rentabilité érodée et une dette trop lourde, de son activité dans les transports et donc de sa filiale Veolia Transdev, actuel actionnaire de la SNCM, le président du directoire de la compagnie marseillaise, Marc Dufour a jugé "opportun" de calmer le jeu et faire le point "sur un ensemble de nouvelles contrastées". L'Informateur Corse Nouvelle lui ouvre ses colonnes.*

Contrastées, pourquoi ? Certes, la **SNCM** est aujourd'hui dans une situation qu'elle n'avait pas connue depuis 10 ans. «Avec une offre augmentée de 12%, le taux de remplissage a progressé de 54% cet été (et de 20% sur l'année), 100% du service a été assuré et le taux de ponctualité a été de 87%. Nous avons en outre de bonnes perspectives puisque nous affichons un taux de réservation en croissance de 63% par rapport à la même date l'an dernier. Nous enregistrons chaque mois 1,2 M€ de chiffre d'affaires de plus que nos prévisions», se réjouit **Marc Dufour**. Pour autant, l'entreprise est aux prises avec quelques contrariétés. À commencer par des démêlés juridiques : d'une part, un contentieux avec **Corsica Ferries** sur l'octroi de la **DSP**, dont elle est l'actuelle délégataire, et à laquelle pourrait être mis un terme de manière anticipée dès l'année prochaine. «Sur ce point, nous allons déposer une requête en interprétation auprès de la Cour administrative d'appel». Une procédure qui permet indirectement de contester une décision au motif de son imprécision ou de la rédaction d'un jugement peu clair. En prise avec son principal concurrent sur une deuxième action en justice, l'entreprise marseillaise va surtout devoir gérer la décision de son principal actionnaire (Veolia détient actuellement 66% du capital, contre 25% pour l'Etat et 9% par les salariés). «D'abord, les termes sont impropres. Il ne s'agit pas d'une cession mais d'une dilution dans un délai de deux ans». Lors d'une conférence de presse, le P.d-g de **Veolia**, **Antoine Frérot**, avait pourtant précisé que l'abandon de son activité transport se ferait «soit par vente, soit par dilution progressive». Par ailleurs, a tenu à rassurer le dirigeant, **Veolia** et la **Caisse des Dépôts** ont chacun 50% du capital de **Veolia Transdev** (ndlr, groupe né de la fusion des deux partenaires en 2011) et la **CDC** s'est engagée à rester de manière durable sans rien s'interdire. Pour nous, filiale,



Le Président du directoire de la SNCM

cela ne change rien si ce n'est que la **CDC** pourrait être actionnaire majoritaire. Et c'est même rassurant d'avoir comme partenaire un opérateur qui n'est pas soumis aux marchés financiers. Cela nous donnera les marges de manœuvre nécessaires face aux investissements que nous aurons à faire pour poursuivre l'évolution de notre modèle économique». Restent plusieurs inconnues : la société sera-t-elle retenue par la future DSP ? Si oui, le sera-t-elle dans le périmètre actuel sachant que l'Office des Transports Corses n'a plus les moyens de la financer ? «95% de ce qui se consomme ou se fabrique sur l'Île passent par la mer. Le bon fonctionnement et le développement économique de ce territoire reposent sur une continuité et une régularité à l'année, et non de manière saisonnière. A fortiori pour les matières premières. La structuration de la DSP doit se faire au niveau du fret», donne-t-il en guise de réponse. La société aura-t-elle, dans une conjoncture de pénurie de capitaux, les moyens de financer (un plan de développement estimé à 700 M€) sa nécessaire adaptation qui passera par un renouvellement de sa flotte et un changement du schéma d'exploitation ? Aura-t-elle la possibilité de conclure un nouveau pacte social dans cette entreprise réputée pour ses rapports de force souvent musclés ? Et enfin, si la **SNCM** n'obtient pas la DSP ? «C'est clair, on disparaîtra».

* **Veolia Transdev** a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 8 milliards d'euros. La société emploie 119 000 personnes dans 28 pays.

NOUVEAUTÉ

Limoges/Brive/Ajaccio par les airs

La compagnie régionale française **Airlinair** annonce l'ouverture, dès le printemps prochain, d'une nouvelle destination au départ de **Limoges**, avec escale à **Brive** : **Ajaccio**. Cette liaison sera assurée du 21 avril 2012 au 15 septembre 2012 avec un vol hebdomadaire tous les samedis. Plus de 2 000 sièges sont ainsi offerts sur la seule saison estivale. Sur l'aller, le départ de **Limoges** est prévu à 10h35, celui de **Brive** à 11h35, pour une arrivée à Campo dell'oro à 13h. Pour le retour, le départ de **Ajaccio** est prévu à 14h10 avec une arrivée à **Brive** à 16h00 et une arrivée à **Limoges** à 16h55.



**BASTIA**

● Repas de la solidarité avec Corsica Ferries

Corsica Ferries s'associe une fois de plus à la campagne des **Restos du Cœur** en renouvelant, cette année, son offre de repas chauds à destination des familles de **Haute Corse** en difficulté. La compagnie en prévoit 200. Préparés par les cuisines des navires, dans le port de **Bastia** ils seront servis, après le rendez-vous du mercredi 21 décembre à midi, à bord du **Mega Express Four**, en présence de la présidente des **Restos du Cœur** de **Bastia**, **Thérèse Lavanchy**, le 14 janvier 2012, à 12h15, à bord du **Mega Smeralda**, le 26 janvier 2012, à 12h15 à bord du **Mega Express two**, le 4 février 2012 à 12h15 à bord du **Mega Smeralda**. 3 dates à noter pour les personnes déjà inscrites aux **Restos du Cœur** de décembre 2011 à mars 2012.

Contact : ad20b.siege@restosducoeur.org

● Pour un Noël éco-citoyen

Pour répondre aux nombreuses sollicitations de la population bastiaise, le service municipal de la voirie organise, le dimanche 25 décembre au soir, une collecte des cartons et emballages des **cadeaux de Noël**. Les Bastiais sont invités à déposer, au pied des bacs jaunes, les cartons pliés et débarrassés de tout autre déchet. Enfin, la **Ville** rappelle que la recyclerie est ouverte tous les jours (sauf jours fériés) et accepte vos encombrants et vos végétaux (sapins de Noël). Celle-ci est ouverte du lundi au samedi inclus, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

CORSE

Une politique qui a la fibre du Haut Débit

La commission régionale de l'aménagement numérique des territoires a été installée le mardi 20 décembre par **Patrick Strzoda**, **Préfet de Corse**, et **Paul Giacobbi**, **Président de la Collectivité territoriale de Corse**, représenté ce jour par le **Président de l'ADEC**, **Jean Zuccarelli**. Sa première réunion a permis de faire le point sur la stratégie de déploiement du très haut débit et la préparation du schéma directeur territorial de l'aménagement numérique qui sera soumis à l'**Assemblée de Corse** dans les prochains mois. La commission a notamment examiné le rôle des opérateurs privés sur la **CAB** et la **CAPA** et celui des collectivités sur les autres parties du territoire. Elle estime le montant des investissements, pour la part publique, à 300 M€, cofinancés par l'**Etat** et les collectivités. 12 000 km de réseaux optiques devraient ainsi être construits à partir de 2012 pour permettre à 100% des ménages corses de disposer du THD dans les deux décennies à venir. Une bonne nouvelle pour la **Corse** où le déploiement d'infrastructures numériques à très haut débit représente un enjeu majeur en termes de croissance durable, de compétitivité des entreprises, d'attractivité et de cohésion des territoires et ainsi que de développement de nouveaux services et usages pour les citoyens.

SARTENE

Une inauguration porteuse de voix

Ça y est ! L'inauguration très « officielle » du **Centre d'Art Polyphonique de Corse** a eu lieu le 20 décembre dernier à **Sartène** en présence de **Paul Giacobbi**, Député de la **Haute-Corse** et Président du **Conseil Exécutif de Corse** et **Dominique Bucchini**, Président de l'**Assemblée de Corse**. Elle ne s'est peut-être pas faite à la période la plus indiquée – considérations politiques obligent, selon certains – mais a le mérite de mettre un point d'orgue à une attente très longue pour les principaux porteurs du projet. Rappelons que la création, en **France**, des **Centres d'Art Polyphonique** à partir de 1979, à l'initiative du **Ministère de la Culture**, a constitué une étape importante dans l'évolution du chant choral en France. En **Corse**, la multiplicité des initiatives en matière d'enseignement (écoles de musique et de chant associatives et municipales, groupes polyphoniques, ateliers en milieu scolaire), la naissance et le développement de nombreuses « *chorales traditionnelles* » explorant des répertoires sacrés et profanes, la notoriété de **Jean-Paul Poletti**, qui a fait de « *Granitu Maggiore* » puis du **Chœur d'Hommes de Sartène** des ensembles vocaux connus et distingués en **Corse** et hors de **Corse**, ont conduit les pouvoirs publics (la **Collectivité Territoriale de Corse**, l'**État** et la **Commune de Sartène**) à reconnaître la nécessité, afin de structurer et de valoriser ces expériences, de favoriser la création d'un tel centre. La **Collectivité Territoriale de Corse** a ainsi décidé de réhabiliter l'ancienne **caserne « Monteynard »**, mise à disposition par la commune de **Sartène**, pour y installer la structure. Aujourd'hui, l'équipement est en capacité d'accueillir les activités relevant de sa vocation culturelle et artistique. L'**Assemblée de Corse** a approuvé la création d'une régie simple pour exploiter le bâtiment dont l'objet serait celui d'une « **Mission Voix** » régionale dont on ne peut espérer qu'elle sera portée haut et fort.



Le Centre d'Art Polyphonique ouvre enfin ses portes

AJACCIO

Une expo sans communes mesures



Présentée à **Brasilia**, puis à **São Paulo** durant l'**Année de la France au Brésil** (2009), l'exposition « **Un monde sans mesures** », dont le commissariat est assuré par l'historienne de l'art et critique d'art **Valérie Marchi**, a rejoint les cimaises du **Palais Fesch** à **Ajaccio**. Depuis le 17 décembre et jusqu'au 31 mars 2012, le **musée des Beaux-Arts** prête donc ses majestueuses salles aux propositions de 17 artistes contemporains qui investissent l'espace des expositions temporaires mais aussi la collection permanente provoquant d'intrigantes perturbations. L'exposition se poursuit feuille à feuille à l'**Espace Diamant** jusqu'au 6 février 2012 avec la confrontation de deux artistes utilisant le dessin pour nous attirer dans un univers foisonnant, à l'image de nos rêves les plus extravagants. Les artistes invités autour de ce projet d'expo tiré du conte Alice au pays des merveilles, de **Lewis Carroll**, sont **Agnès Accorsi**, **Virginie Barré**, **Loris Cecchini**, **Simone Decker**,

Jeremy Dickinson, **Olivier Dominici**, **Jean-François Fourtou**, **Bertrand Gadenne**, **Gilbert Garcin**, **Christian Gonzenbach**, **Mireille Loup**, **Bruno Peinado**, **Françoise Pétrovitch**, **Philippe Ramette**, **Samuel Rousseau**, **Denis Savary**, **Gabriela Vanga**. Une expo qui, à n'en pas douter, en termes de fréquentation, ne devrait pas faire dans la demi-mesure.

MYRTE : une belle plante technologique en pleine lumière

L'**Université de Corse**, **HELION** et le **CEA** inaugureront le lundi 9 janvier, à 10h30 à **Ajaccio**, sur le site du **Centre de Recherches Scientifiques Georges Peri de l'Université de Corse**, la plateforme de **Recherche et Développement Solaire et Stockage de l'Énergie MYRTE** (Mission hYdrogène Renouvelable pour l'inTégration au réseau Electrique) issue de l'engagement de ces trois partenaires. Rappelons que cette plateforme met en œuvre le couplage de l'énergie solaire avec une chaîne hydrogène comme vecteur énergétique pour le stockage des énergies renouvelables. Un projet soutenu par la **Collectivité Territoriale de Corse**, l'**État** et l'**Europe** et qui se trouve labellisé par le **Pôle de Compétitivité Capénérgies** dont il constitue un projet structurant. « *Le démonstrateur MYRTE est une nouvelle avancée pour la France et pour le territoire corse qui se veut être tête de pont pour les territoires insulaires dans le développement des activités scientifiques consacrées aux problématiques de l'énergie, souligne le Président de l'Université Antoine Aiello. Le partenariat établi confirme une volonté commune d'élargir les horizons de recherche conformément à une stratégie visant à creuser en Corse le sillon d'une société de la connaissance.* »

CORSE

Plus de 300 formations pour les fonctionnaires territoriaux

L'offre de formation 2012 du **Centre National de la Fonction Publique Territoriale**, destinée aux quelque 10 070 **agents territoriaux de Corse**, a été présentée, le 12 décembre dernier, aux membres du **Conseil régional** d'orientation réunis sous la présidence de **Simon Renucci**, délégué régional du **CNFPT**. « Cette année, c'est un catalogue unique regroupant aussi bien l'offre régionale, interrégionale et nationale qui est proposé aux collectivités et établissements publics locaux pour la formation professionnelle de leurs employés déclarent de concert les représentants du **CFPT**. Résolument soucieux de répondre aux besoins opérationnels des communes, des intercommunalités, des départements, de la CTC etc., les stages sont regroupés en sept champs d'action publique locale : repères et outils fondamentaux nécessaires à l'exercice



Norbert Pancrazi et Simon Renucci (au 1^{er} plan), respectivement Directeur et Délégué régionaux du CNFPT

professionnel ; management, pilotage, gestion des ressources ; solidarité, cohésion sociale et enfance, santé ; citoyenneté, culture et sport ; aménagement et développement durable des territoires ; services techniques urbains et infrastructures publiques ; sécurité et protection des biens et des personnes. » Dans l'île, 307 formations sont déjà programmées pour l'année 2012. Plus de 190 intervenants animeront ces formations, dans les locaux du **CNFPT** à **Ajaccio** et **Bastia**, mais aussi de ses partenaires à **Corte**, **Calvi**, **Porto-Vecchio**... 15 itinéraires métiers ou thématiques sont également proposés, comme « **Agent d'accueil et d'information des collectivités** », « **Secrétaire de mairie de commune rurale** », « **Se professionnaliser sur la fonction d'encadrant en collectivité** ». Plus de 20 journées d'actualité et d'information sont prévues : par exemple sur la loi de finances 2012, l'actualité des marchés publics, la e-déontologie du fonctionnaire... Enfin, des actions spécifiques seront également développées sur les thématiques suivantes : prévention des risques psycho-sociaux, prise en compte du handicap, développement durable, programme éco-phyto et appropriation des savoirs fondamentaux. « Fin novembre, plus de 500 catalogues ont été envoyés aux responsables formation ou secrétaires de mairie des collectivités insulaires, précise-t-on encore. Les agents peuvent consulter l'ensemble de l'offre de formation sur internet, à l'aide d'un nouveau moteur de recherche disponible sur www.corse.cnfpt.fr. »

BASTIA

Jean-François Bacarelli en lice pour les législatives

Le 13 décembre dernier, **Jean-François Baccarelli** se déclarait candidat aux législatives dans la première circonscription de **Bastia** : « Pourquoi si tôt ? Pour expliquer ma démarche à mes compatriotes et leur faire comprendre qu'une nouvelle ère politique peut changer notre vie par la voix démocratique, écologique et sociale. » Et le candidat d'exprimer ainsi son engagement : « Je veux affirmer la primauté de mes valeurs : solidarité avec les plus démunis, honnêteté, respect de la parole donnée, et rejet de toutes compromissions politiciennes. Je m'impliquerai dans la défense de l'environnement. Je combattrai l'inertie, la langue de bois et les faux semblants dans tous les domaines de la vie publique. Je serai fervent défenseur de l'identité de notre île de Corse, de sa langue, de sa culture, de son histoire et de sa religion chrétienne catholique. Je m'investirai pour qu'enfin notre pays retrouve le chemin du développement économique, social et culturel, non capitaliste, fraternelle et solidaire. Si nous sommes élus, notre action sur le terrain sera celle d'hommes de dialogue, respectueux de la dignité des personnes, proches de vos préoccupations, celle de citoyens qui refusent la fatalité du sous-développement, de l'assistanat, celle de Corses qui disent ce qu'ils feront et feront ce qu'ils disent. »



CORSE



● L'Etat ne sèche pas sur le coup de chaud agricole

Le comité national de l'assurance en agriculture qui s'est réuni le jeudi 15 décembre a reconnu la calamité agricole sécheresse pour la production fourragère dans les deux départements corses. Cette reconnaissance, à l'issue de la campagne de production 2010-2011, a permis de tenir compte des deux épisodes de sécheresse, de ce printemps et de la fin d'été à l'automne. « Ainsi, rappelle la Préfecture de Corse, les demandes élaborées par les professionnels et les services de l'Etat au sein des comités départementaux d'expertise ont été retenues dans leur globalité. » Cette reconnaissance ouvre droit, pour les éleveurs corses, à une indemnisation de la perte subie par le **Fonds National de Garantie des Calamités Agricoles**, soit un montant prévisionnel d'un peu plus de 2 millions d'euros. Les arrêtés de reconnaissance de calamité agricole seront pris dans les prochains jours par le **Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire**. Les éleveurs sont invités à déposer un dossier d'indemnisation auprès de leur **DDTM**. Les dossiers sont à retirer soit auprès des services des **DDTM**, soit auprès des chambres d'agriculture.

BIGUGLIA

● Avis aux vandales

Ces derniers jours, la commune de **Biguglia** a été l'objet de nombreux vols (panneaux d'affichage, supports des panneaux de signalisation, barrières, coussins berlinois) et de dégradations sur un portique de sécurité. Dans un communiqué en date du 19 décembre, le député-maire de Biguglia, **Sauveur Gandolfi-Scheit**, condamne fermement ces actes de vandalisme et tient à sensibiliser la population afin que ces exactions ne se reproduisent plus : « Il est nécessaire de rappeler que l'installation de ces infrastructures répond aux exigences de modernisation de notre commune et à l'amélioration du confort des administrés. Maintenir le bien-être de la population étant un de ses principaux objectifs, la municipalité mettra évidemment tout en œuvre pour pallier au plus vite les effets négatifs de ces actions nuisibles, en espérant une prise de conscience des auteurs de ces faits, dont le manque de civisme atteint gravement les biens de la communauté. »

ERRATUM

Dans notre édition précédente et son article consacré au vote du budget 2012 par le Conseil Général de Haute-Corse, il fallait lire dans les légendes des photos en bas de la page 11, de gauche à droite : Ange Fraticelli et Hyacinthe Mattei.

Andrée Arrighi pour l'

Depuis 2006, l'association «U Felinu» s'investit en faveur du sauvetage et de la protection des chats errants. De la stérilisation au tatouage, en passant par la vaccination et l'adoption, cette dynamique structure, basée sur la commune de Monte, mène de nombreuses actions. À l'initiative de ses bénévoles, une campagne de stérilisation a notamment été lancée, en partenariat avec la Municipalité de Vescovato et la Clinique vétérinaire d'Arena. «Nous avons souhaité sensibiliser les pouvoirs publics et apporter une solution non violente au problème de la prolifération féline», indique Andrée Arrighi, la présidente d'U Felinu. «L'amour des animaux, la motivation, le sens du partage, sont les maîtres-mots de notre association». Aussi, pour Noël, adopter un chat et lui apporter autant de tendresse qu'il peut vous en procurer constitue certainement une sympathique idée-cadeau. De quoi finir l'année en bonne compagnie. Parlons-en...

► **Andrée Arrighi, comment l'association «U Felinu» est-elle née ? Quel est son rôle ?**

Depuis ma plus tendre enfance, je suis, d'une manière générale, passionnée par les félins. J'ai toujours naturellement pris soin des chats errants. C'était un réflexe pour moi de les accueillir et de les nourrir. Mais j'ai réalisé, au fil des ans, que leur nombre augmentait considérablement, les confrontant de ce fait à une situation de misère et de nocivité. J'ai donc décidé en 2006 d'intervenir à un autre niveau et de créer l'association «U Felinu», afin d'œuvrer au sauvetage ainsi qu'à la protection des chats, et d'agir efficacement à la source du problème : la prolifération. Les moyens sont la stérilisation et la castration, avec l'objectif de stabiliser la population féline qui peut ensuite continuer à jouer son rôle de filtre contre les «nuisibles», à savoir les rats ou les souris. Nous avons choisi un slogan pour notre association et la démarche qui l'anime : «Per u rispettu di a vita».

► **D'une manière générale et à titre personnel, que représentent les chats pour vous ?**

Pour ma part, les chats représentent beaucoup. Ils ont un côté apaisant, qui console, qui donne énormément de tendresse. En fait, c'est toute une histoire d'amour... Ces petits félins sont tellement captivants et énigmatiques. Ils ont d'ailleurs été thématés depuis des siècles, de façon régulière, que ce soit dans la littérature ou les Beaux-Arts. Selon les époques, soit ils suscitaient la sympathie et étaient représentés comme des animaux doux et caressants, soit ils étaient rejetés et présentés comme des êtres démoniaques. Quoi qu'il en soit, les chats n'ont jamais perdu leur pouvoir de fascination, notamment à travers la peinture. «Le plus petit des félins est un chef d'œuvre», comme l'a si bien exprimé Leonardo Da Vinci.



Andrée Arrighi (à droite), présidente de l'association «U Felinu». «Il s'agit de récolter des fonds, par la vente d'objets que les gens offrent».

► **Quelle est aujourd'hui la place du chat dans les familles corses ?**

De nos jours, je pense que le chat occupe la place d'animal de compagnie au même titre que le chien, et ce, chez nous en Corse, comme ailleurs. C'est d'ailleurs au XVIII^e siècle, dans les salons anglais, qu'il a commencé à prendre ce statut, incarnant grâce et indépendance. À la cour de France, Louis XV s'est aussi passionné pour cet animal élégant, son enthousiasme ayant été sans doute lié à l'introduction progressive des chats persans en Europe. La beauté du «prince des chats» a attiré la noblesse de Versailles. Aujourd'hui, nous comptons dans les foyers français plus de chats que de chiens, c'est-à-dire plus de 9 millions de petits félins. Mais, ici, en Corse, plus qu'ailleurs, il faut savoir que malgré cela, nous nous heurtons au problème de la prolifération féline.

association «U Felinu»



«U Felinu», à l'occasion du marché aux puces de Bastia.
Les bénévoles offrent généreusement à notre structure afin de soutenir son action».

«Nous aidons au mieux les gens qui rencontrent des difficultés pour stériliser des communautés de chats avec l'aide de la Fondation Bardot et de 30 millions d'amis».



Une partie de la dynamique association « U Felinu »



04.95.36.67.26

deux ans de prison ferme les actes de cruauté envers les animaux. Mais pourquoi ne pas prendre exemple sur nos voisins italiens ? : «Le chat errant est considéré à Rome comme un citoyen à part entière».

► **À ce jour, quelles sont les actions que vous avez mises en œuvre ?**

Nous essayons de sensibiliser les détenteurs d'animaux à la nécessité de la stérilisation. C'est primordial ! Nous aidons au mieux les gens qui rencontrent des difficultés pour stériliser des communautés de chats avec l'aide de la Fondation Bardot et de 30 millions d'amis. À ce propos, nous organisons régulièrement des manifestations type lotos et repas associatifs. Nous participons également au marché aux puces de Bastia et récoltons ainsi quelques deniers permettant de financer nos actions.

► **Quelle est la marche à suivre pour adopter un félin auprès de votre structure ?**

Pour ce qui concerne les adoptions ou toute autre demande, les personnes sont invitées à visiter notre site Internet (<http://felinu.wifeo.com>) sur lequel se trouve l'ensemble des coordonnées pour nous contacter. Il faut savoir que tout placement est soumis à la réalisation d'un bon d'adoption, en bonne et due forme. J'ajoute que nous publions régulièrement des annonces dans le journal «Corse Hebdo» ainsi que sur «leboncoin.fr» rubrique «Animaux».

► **Selon vous, quelles en sont les raisons ?**

Je pense que les pouvoirs publics ne s'impliquent pas du tout et qu'ils ont «d'autres chats à fouetter». Pourtant, il s'agit d'un problème de salubrité publique et il est important de veiller au bien-être de la population. Hormis la Municipalité de Vescovato qui a pris en compte cette question, les autres communes et leurs élus ne semblent pas se sentir concernés, alors que l'embarras est omniprésent et qu'il persiste. Nous concernant, nous faisons ce que nous pouvons à notre échelle de petite association, mais faute de moyens financiers, nous ne parvenons à satisfaire toutes les demandes. J'ajoute également que nous intervenons au niveau du problème de la maltraitance des chats qui est bien réel chez nous aussi. Pour l'année 2011, nous avons déposé à ce sujet 5 plaintes auprès des gendarmeries. Le code pénal français, depuis le 6 janvier 1999, permet de punir de

► **Comment les activités de l'association prennent-elles forme ?**

Nous sommes une équipe de bénévoles soudés et animés par la même passion. Nos actions prennent forme lors de réunions et d'entrevues régulières. Sachant que nous sommes en contact avec les autres associations pour la gestion et le placement des chatons dans la région.

► **Vos prochains projets ?**

Notre principal projet –qui est déjà sur les rails– consiste en la création d'un collectif réunissant les associations de protection des animaux, de Haute-Corse et de Corse-du-Sud, afin de parler d'une même voix, de donner plus de poids à notre démarche et de nous faire entendre par les responsables politiques insulaires. Nous vous tiendrons naturellement informé de l'avancement de cette action...



Le site corsebillet fait peau neuve !

Vous voulez acheter des places pour un concert en Corse sans bouger de chez vous ? C'est possible depuis deux ans grâce au réseau Corse Billet. Toujours à la pointe des dernières évolutions, le site vient d'opérer sa première mutation : le nom évolue (www.corsebillet.co) mais c'est seulement la face visible de l'iceberg : de nouvelles fonctionnalités, plus d'options possibles.... Une mutation indispensable et rendue possible grâce au travail acharné de Paul-Antoine Folacci et de celui-ci de la SARL CALASOC (www.bynotte.com) et Kyro Concept (www.kyro-concept.com). Signe qu'on peut investir le web en Corse et que cela fonctionne ! Entretien avec Paul-Antoine Folacci, un chef d'entreprise plein de talent et qui n'a pas fini de révolutionner le monde du web insulaire !



► **Créé il y a 2 ans, le réseau Corse Billet vient d'opérer sa première mutation. Une nouvelle adresse (corsebillet.co), de nouvelles fonctionnalités... Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?**

Forts des enseignements tirés de ces deux premières années, mais aussi des remontées d'informations (points de vente, clients), nous avons élaboré une nouvelle architecture, avec une ergonomie et un design plus conviviaux. Dans tout ça, la plateforme technique utilisée est prépondérante car elle dicte les possibilités (ou non possibilités) de développement de notre site Internet. Car il ne faut pas voir uniquement l'aspect actuel, mais (pour nous) penser aux développements à venir.

Le site web, côté vitrine, n'est pas le seul à changer. L'application de vente a également évolué; ce logiciel remet nombre de fonctionnalités supplémentaires, et donc de possibilités offertes aux utilisateurs (organisateur de spectacles, et clients qui achètent leurs billets). Nous avons changé l'adresse corsebillet.co, histoire de faire le buzz, et de .com à .co il n'y a qu'un M à enlever.

Au 1^{er} chef des fonctionnalités concernées : la numérotation des salles ; à l'heure actuelle les salles d'AJACCIO (L'Empire, Espace Diamant, Auditorium du Palais des Congrès) et le Centre Culturel de PORTO VECCHIO sont paramétrés dans notre base de données, et nous allons bientôt intégrer le théâtre de PROPRIANO, ainsi que celui de BASTIA. Nous sommes d'ailleurs ouverts aux autres exploitants de salles pour qu'ils nous transmettent les plans de leurs lieux. ce-01@corsebillet.co

► **Un nouvel onglet «loisirs» est notamment en cours d'activation sur votre site. La preuve que Corse Billet élargit son champ d'action ?**

Cela fait également partie des enseignements tirés de ces deux premières années. Notre plateforme de vente (le site plus les boutiques) permet une diffusion importante au niveau territorial et extra-territoriale. En sachant également que nombre de personnes prévoient leur vacances bien à l'avance. Le choix de proposer d'autres produits que les spectacles s'est imposé naturellement. A partir des premiers mois de 2012 (c'est-à-dire demain) nous proposerons aux entrepreneurs d'activités d'être dans notre tuyau. Cela leur permettra une diffusion très élargie, et aux clients de pouvoir acheter leurs entrées avant de se rendre sur le site de l'activité concernée. Là encore c'est l'importance du mot "Réseau" qui prédomine.

► **Vous disposez de 9 points de vente physiques sur toute la Corse. Un maillage essentiel du territoire ?**

C'est prépondérant; une fois encore, le mot Réseau est essentiel dans la vie et le développement de CORSE Billet. Nous le savons tous, le territoire insulaire est un assemblage de zones de vie quelque peu enclavées. Cet enclavement ne favorise pas forcément les déplacements, et par conséquent les échanges. En étant nantis de 9 points de vente, nous sommes présents dans (presque) toutes les micro-régions. Les deux zones d'ombre restantes sont la côte Orientale et la Balagne ; ces zones seront dotées au printemps prochain. Le fil conducteur est qu'il n'y ait pas plus d'une heure de route entre chaque point de vente. Le bon maillage en matière de haut débit fait le reste quant à la proximité avec les clients.

► **Réfléchissez-vous déjà à de futures améliorations ?**

Elles sont dans les cartons et seront proposées aux utilisateurs dans les mois à venir. Ce qui nous anime le plus aujourd'hui c'est de rencontrer des prestataires en produits de loisirs, pour développer et étoffer cette partie de l'activité. De plus, nous avons un très bon outil de référencement sur GOOGLE, et notre site sera très vite proposé dans les 3 premiers de la liste sur ce moteur de recherche, le plus connu et utilisé dans le monde entier. Ce paramètre prendra encore plus d'importance quand nous aurons mis en ligne la version en anglais, marquant ainsi notre volonté (dictée par notre conviction) d'un export vers des cibles de populations éloignées. Toujours dans cette optique de rapprochement avec les autres zones géographiques, nous avons initié une collaboration avec un grand réseau national de billetterie ; cet accord permettra de proposer aux clients insulaires d'acheter leurs places dans l'un de nos points de vente, et bien sûr, notre site www.corsebillet.co.

► **Quels sont les spectacles pour lesquels on peut déjà acquérir les billets sur corsebillet.co ?**

Nous proposons aujourd'hui des spectacles ayant lieu début décembre, "Il était une Fois Luis MARIANO" en tournée, ainsi que "Charlie et la chocolaterie" le 3 et 3 / 12 à AJACCIO. D'ores et déjà à l'affiche 2 opéras en février et avril 2021, proposés par le Palais des Congrès d'AJACCIO, en Direct du Metropolitan Opera de New York, projetés avec image et son de qualité numérique HD. Très vite vous pourrez également acheter vos places pour Rachel et Betty à AJACCIO le 14 janvier à AJACCIO, ainsi que pour Tano (www.tano.com) en tournée du 15 au 17 mars. Et puis, pour l'avoir fait en mars dernier avec Ben Harper, et également début juin avec MIKA, CORSE Billet est plutôt "fortiche" pour avoir des spectacles en exclusivité chronologique et commerciale à l'échelle de la CORSE....

www.corsebillet.co et la page facebook reste active sur <https://www.facebook.com/pages/Corse-Billet/114842738562506>



En Costa Verde les écoliers ont passé leurs permis piéton !

Le permis piéton est une initiative nationale de prévention du risque piéton chez les enfants de 8-9 ans qui avait été lancée en octobre 2006. Mais au fil des ans, les bonnes habitudes se sont perdues et le permis piéton est devenu quelque peu désuet ! Jusqu'au regain d'intérêt marqué cette année pour cet examen de base qui, au-delà des règles de circulation piétonne, enseigne aux enfants le sens de la responsabilité individuelle, grâce à un ensemble de précautions, de réflexes et d'astuces supplémentaires leur permettant d'assurer leur propre sécurité.



L'heure de l'annonce des résultats à l'école du Puntichju de Santa Lucia di Moriani

Le principal but du permis piéton est de faire assimiler aux jeunes enfants que la route est dangereuse et le piéton fragile par rapport à la multitude de dangers qu'elle représente.

A la brigade territoriale de **Cervioni** on a donc opté pour la remise en marche de cette éducation civique de base, avec un tour des écoles primaires de la Costa Verde à la rencontre des élèves de **CE2 CM1**. C'est le chef Philippe Clavierie qui a été missionné pour mener "campagne", accompagné dans son tour des écoles par le commandant de brigade, le major **Patrick Schmit**.

École du **Petricciu à Cervioni, Marina d'Osari à Santa Maria Poghju, U Puntichju à Santa Lucia di Moriani, Moriani-Plage, San Giulianu**, ont été visitées tour à tour, pour une leçon d'éducation civique dont les jeunes publics ont parfaitement ciblé l'intérêt. Et l'exercice a été couronné de succès, à l'image du taux de réussite à l'examen !

L'heure de l'annonce des résultats à l'école du Puntichju de Santa Lucia di Moriani



A l'école de Marina d'Osari de Vanga di l'Oru, les jeunes lauréats posent en présence d'Antoine Leonelli, adjoint au maire



Groupe Brandizi

Le génie des chantiers et de la construction

Depuis plus de 25 ans, le groupe Brandizi n'a cessé de se développer et de s'étoffer, diversifiant ses activités, depuis les travaux publics et terrassements en grandes masses, jusqu'à la promotion immobilière, en passant par la construction individuelle, la vente et la production de béton.

Ayant donné naissance à une holding gérant aujourd'hui quatre entités (TERRACO, BETAG, VILLAS PLEIN SUD et BRANDIZI PROMOTION), l'entreprise familiale créée en 1984 par Victor BRANDIZI et reprise par Patrick BRANDIZI, compte comme un des acteurs incontournables des grands chantiers et de la construction en Corse, expert en gros œuvre, mais pas seulement...



Le siège du groupe Brandizi est installé au cœur de la ZA de Folelli

Des acquis, une expérience

Parmi les dernières plus importantes réalisations du Groupe Brandizi, on peut citer la construction à Corte d'une deuxième maison de retraite de 50 lits pour l'association U SERENU, l'édification des nouvelles infrastructures de la sécurité civile de Bastia, ainsi que la future centrale thermique de Lucciana, un outil de production énergétique dont on mesure l'utilité publique. Mais aussi les travaux conduits sur le chantier du tout nouveau pont d'Altiani, commandé par la Région Corse et qui, franchissant le Tavignani, jouxte désormais l'ouvrage génois datant de 1768, un monument classé dont le nouvel édifice reprend, dans sa modernité, le modèle de parement. L'intervention sur le chantier d'un ouvrage attendu depuis 2003, témoigne des moyens et compétences techniques déployés par le Groupe Brandizi, et notamment par la SAS TERRACO, qui a su structurer, former son personnel et faire la preuve, toujours et encore, d'une parfaite maîtrise des procédures, dans le respect des contraintes de sécurité et des règles de l'art. Des moyens et des compétences qui se mettent au service de

la Corse et de son développement en améliorant notamment les infrastructures, via une meilleure accessibilité et une plus grande sécurité des routes. En remportant le marché de la nouvelle voie Borgo-Vescovato, c'est le plus



Construction de la nouvelle centrale EDF à Lucciana

grand chantier de terrassement jamais réalisé en Corse que la SAS TERRACO vient de livrer, soit 6,5 Km de double voie, 800 000 m³ de terrassements et 300 000 m² de traitement de



couche de forme. Sur cet axe, le savoir-faire et l'expertise de l'entreprise ont aussi permis l'exécution du plus grand ouvrage d'art de la région Corse, le pont du Golo, avec un tablier de 292 mètres qui enjambe le fleuve.

Des ressources renforcées

De cette forte implication dans le domaine des travaux publics découle la mise en place d'une activité complémentaire, histoire, pour le Groupe Brandizi, de se donner les moyens de ses ambitieux chantiers et de travailler en toute autonomie. Dès 1999 le Groupe BRANDIZI lance la SARL BETAG dont l'activité est la production d'agrégats et la fabrication de béton prêt à l'emploi. Celle-ci obtient rapidement la NF XP 1805 pour la carrière et la EN- 206 pour le béton. Ces gages de pérennité dans la qualité, lui permettent de fournir - pour la première fois en Corse - 2 000 m³ de béton Haute Performance pour la construction du pont d'Altiani et 23 000 m³ pour l'édification de la nouvelle centrale EDF.

En 2008 sa production d'agrégats de qualité permet l'ouverture d'une usine des plus performantes de produits manufacturés pour le bâtiment : agglomérés, bordures, caniveaux, et maintenant planchers préfabriqués, y sont fabriqués conformément aux normes en vigueur. Une mine de ressources à part entière sur laquelle, tout comme le matériel et les savoir-faire de TERRACO, le Groupe Brandizi peut aussi compter pour donner corps à des constructions individuelles livrées clés en main et à ses propres lotissements dont il assure la réalisation et la commercialisation.

Des activités diversifiées

Ses deux plus récentes activités, le Groupe Brandizi les a donc lancées entre 2003 et 2006. Elles se trouvent aujourd'hui consolidées avec l'essor des marques «BRANDIZI PROMOTION» et «VILLAS PLEIN SUD» dont les premiers programmes immobiliers ont vu le jour en Casinca et à Lucciana.

Depuis, d'autres programmes immobiliers ont fleuri : celui de Mariana Grand Parc, sur la commune de Lucciana, dont la moitié des logements (450 en tout) a déjà été livrée, le reste étant en cours de réalisation; celui d'Acqua Linda, résidence de touris-



Le Pont du Golo, un chantier sur lequel est intervenue la SAS Terraco

me sur la commune de Poggio Mezzana, composée de 103 logements livrés au 1^{er} trimestre 2009, tous vendus en 8 mois ; ou encore celui d'Albarella, sur la commune de Vescovato, un chantier composé de 102 logements, dont la livraison est prévue pour l'été 2012.

En tant que lotisseur, le Groupe Brandizi continue d'être présent sur Folelli avec 48 lots en cours de construction sous la dénomination «Les Hauts de Chiapatella».

Nourrissant d'importants projets sur les 3 ans à venir, il entend se déployer sur le Grand Bastia tout en continuant d'assurer les chantiers qui lui sont commandés par ailleurs.

Des projets à la hauteur des enjeux

Ayant su recruter du personnel hautement qualifié et inciter ses collaborateurs présents depuis le début à une formation continue en adéquation avec des méthodes de travail moderne, le Groupe Brandizi a adopté une stratégie gagnante. Ce sont maintenant 180 personnes qui s'appuient sur l'acquisition et la gestion d'un parc matériel compétitif à la pointe de la technologie, avec le soutien d'un outil informatique performant. Ces atouts permettent au Groupe d'être présent dans le domaine des infrastructures,

du logement, dans la production et le négoce de matériaux.

Le Groupe BRANDIZI réagit dans tous ces domaines dans le respect des procédures de qualité, de sécurité et environnementales, qui sont aujourd'hui les gages de sa politique d'entreprise au service des collectivités et des particuliers.

Ce faisant, il trace sa route tout en prenant de la hauteur.



Élévation du bâtiment I de la résidence Mariana Grand Parc, à Lucciana

LE PRODUIT «VILLA PLEIN SUD» Du sur mesure

Les Villas Plein Sud sont réalisées sur plan-type, à partir d'un catalogue de 12 modèles ou selon le projet du client. La société s'occupe des plans et des permis tout en tenant compte des contraintes de terrain (peu de terrains plats ici) et des envies des clients. Il faut compter entre 6 à 8 mois de travaux pour une villa de 120 m².



AJACCIO

● **Les personnes désireuses de sa faire inscrire sur les listes électorales**, en vue des élections présidentielles et législatives doivent se présenter, à la mairie, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Les personnes déjà inscrites qui ont changé d'adresse ou d'état civil doivent également en informer le service électoral.

ILE-ROUSSE

● **La Communauté de Communes du Bassin de Vie de l'Île-Rousse** informe que le site des encombrants du **Cosec** sera fermé les 24 et 31 décembre.

AREGNO

● **En raison des fêtes de fin d'année**, le secrétariat de la mairie sera fermé les vendredis après-midi des 23 et 30 décembre. Une permanence pour les inscriptions sur la liste électorale sera assurée le samedi de 10h à 12h.

OCCHIATANA

● **Le secrétariat de la mairie sera ouvert le samedi 31 décembre** de 14h à 16h, pour enregistrer les dernières demandes d'inscription sur les listes électorales.

LECCI

● **Les inscriptions sur les listes électorales de la Commune de Lecci** seront prise en compte jusqu'au 31 décembre 2011. Les électeurs déjà inscrits et ayant changé de domicile dans la Commune sont également invités à se présenter en mairie pour signaler ce changement. De plus le 31 décembre tombant un samedi, la mairie de **Lecci** sera ouverte exceptionnellement ce jour-ci entre 10h et midi pour permettre les dernières inscriptions.

Infos au : 04 95 71 43 43 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.

PORTO-VECCHIO

● **Dans le cadre de Natale in paese**, jusqu'au 31 décembre, promenades en calèche, gratuites : départ devant la mairie, de 14h à 17h.

VAGABONDAGE

« Cette île, un jour, étonnera le monde » a lancé Jean-Jacques Rousseau ! Tant il est vrai qu'avec Napoléon, Paoli, Sampiero, nos aïeux n'ont jamais laissé le monde indifférent...

Et il n'est que d'aller, chez nous, de collines en vallées et de « focce » en « serre » pour voir tout ce que nous avons de richesses et de trésors à proposer au monde...

C'est ainsi que grâce à notre confrère « La Corse Notre Hebdo » nous avons appris qu'Aléria va exploiter à fond son patrimoine pour donner encore plus de souffle à son activité touristique, et les arguments ne manquent pas avec le fameux Etang de Diana et son Fort...

Vous avez, sans doute, entendu l'expression « Ribotta a u forte, baruffa a u Caterraghju » que l'on peut traduire en français par « Libations au Fort et bagarre au Caterraghju ». Aujourd'hui les choses sont devenues plus conviviales, voire amicales.

Pierrot Avazeri est un « bourlingueur » corse qui a servi en Afrique et comme « cestuy-là qui conquiert la toison », est revenu vivre chez lui, à Bastia.

« Dis, m'a-t-il confié, sais-tu comment, en Guinée, on appelle un garçon qui chante bien ? Un Tino Rossi ! »

J'adore la Grèce et j'y suis allé quelquefois ! Bien sûr Mykonos et ses moulins même si je n'y ai pas trouvé de mouettes, m'a beaucoup plu... Au centre des Cyclades, elle est toute de blanc vêtue, avec ses chapelles drapées de bleu.

Santorin, l'île volcanique dont le port est visité grâce à une véritable écurie d'ânes et de mulets, car le chemin du retour est pentu et escarpé; la gent chevaline se soulageant, ça et là, sur le port, une odeur nauséabonde empuante l'air et, à mon fils qui m'a demandé comment s'appelait le port, j'ai répondu, sans hésiter, « Puzzos » ! O figlioli chi puzzza !

A ce propos, savez-vous pourquoi tous les chiens, veulent aller passer leurs vacances en Grèce ? Tout simplement parce que tous les noms finissent en « OS ».

C'est le Bastiais Angelo Rinaldi, académicien, qui, le 1er décembre, a prononcé un discours sur les prix littéraires, lui qui en obtint un lorsqu'il travaillait pour « Nice Matin, édition Corse ».

La Secrétaire Perpétuelle, Hélène Carrère d'Encausse, elle a parlé d'un certain Napoléon...

Au fond, « A Corsica ha fattu u pienu ».

Toussaint LENZIANI

AJACCIO

● **Le Conseiller d'Orientation psychologique** recevra les parents d'élèves de classes de 3^{ème} au **Collège Anthu Giovanni**, en **salle polyvalente**, pour une réunion d'information sur l'orientation des élèves, le lundi 21 janvier de 17h30 à 19h30 (classes de 3^{ème} 1, 3^{ème} 2 et 3^{ème} 4) ; le mardi 22 janvier, de 17h30 à 19h30 (classes de 3^{ème} 3, 3^{ème} 5 et 3^{ème} 7).

● **Chez « Leader Wellness », rue Dr Del-Pellegrino**, reprise des cours de Tango Argentin ; le mardi, à l'**Espace U Borgu**, les mercredis et jeudis, les cours tango passo etc., avec **Altilio**.
Tél : **06 23 25 49 85**.

FIGARETTU

● Tous les dimanches, à 15h, face au **boulodrome Saint-Philippu** qui se situe face à la mairie annexe de **Talasanu**, des concours de boule en doublette sont organisés.

PIETRA-DI-VERDE

● **Le 31 décembre** de 9h à 11h, se tiendra, à la mairie (fermée l'après-midi) une permanence pour l'inscription sur les listes électorales de la Commune.

BASTIA

● **Oenotecca Aliso Rossi**, spécialiste de l'œnologie, au **20 rue Napoléon**. En direct du producteur de nombreux articles autour du vin et des idées cadeaux originales. Tél : **06 20 33 83 09**, www.alisorossi.com

● **La Capeb Haute-Corse, Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment**, organise les 4 et 5 janvier, avec examen le 6 janvier, une formation « *préparation à la validation des fluides frigorigènes* ». Cette formation s'adresse aux artisans et à leurs salariés. Pour tous renseignements complémentaires : **04 95 34 20 60**.

● **Le lundi 26 décembre**, à la **salle polyvalente de Lupino** de 14h à 18, auront lieu des animations pour les enfants de 3 à 12 ans.

Au programme : jeux de kermesse, ateliers de maquillage, atelier créatif, gonflables, spectacle et goûter offert à 16h. « **Amalgam'Arts** » donnera dès 16h30 un spectacle pour les enfants. Animations gratuites. Tél : **04 95 55 96 00**.

● **La Société des Autobus Bastiais** informe qu'en raison de la **fête de la Noël**, le service urbain ne sera pas assuré le dimanche 25 décembre.

BIGUGLIA

● **Intérieur Luminaire, RN 193**, -50% à l'occasion de la liquidation avant travaux, et cela, jusqu'au 27/01/2012. Tél : **04 95 33 71 40**.

CALVI

● **Animation, Place de l'Eglise**, le 24 décembre, à partir de 14h, à l'initiative de la **CCAS**.



A Settimana

52^{ème} semaine de l'année
du 23 au 29 décembre 2011

Les fêtes : le 23, Armand - le 24, Adèle, Eugénie - le 25, Noël, Emmanuel - le 26, Etienne, Fanny, Stéphane - le 27, Jean, Évelyne, Yannick - le 28, Innocents, Gaspard - le 29, David.

Un an déjà

Le 24 décembre, Julian Assange, fondateur de Wikileaks, déclare qu'il aurait de fortes chances d'être assassiné dans une prison U.S. s'il était extradé aux États-Unis.

Le 25 décembre, Laurent Gbagbo, menacé d'être renversé par les pays voisins de la Côte d'Ivoire, avertit qu'une guerre civile éclaterait le cas échéant.

Le 27 décembre, en Chine, sur une autoroute, plus de 100 véhicules s'encastrent les uns dans les autres, faisant 7 morts et 15 blessés.

Le 29 décembre, Vladimir Poutine interdit aux fonctionnaires de partir en vacances tant que, dans les aéroports, le chaos consécutif à la neige et aux pluies verglaçantes n'aura pas cessé.

Le 30 décembre, Moshe Katsav, 65 ans, ex-président israélien, est reconnu coupable de viols sur deux de ses subordonnées après quatre ans de procès. Il continue à nier les faits.

L'esprit du monde

L'homme moderne communique souvent mieux avec sa souris qu'avec sa langue.

Paul Carvel

Le truc de la semaine

Les bonbons ont souvent tendance à devenir collants. Pour éviter cela, saupou-

rez-les de sucre impalpable et conservez-les dans une boîte à l'abri de la chaleur.

Les tablettes de l'Histoire

Le 24 décembre 1818, Franz Xaver Gruber chante pour la première fois « Stille Nacht » (Douce nuit) dans l'église du village d'Oberndorf, en Autriche.

Le 25 décembre 1931, le dessinateur Haddon Sundblom, travaillant pour Coca-Cola, fixe les traits du père Noël habillé de rouge.

Le 27 décembre 1999, le magazine américain Time désigne Albert Einstein comme la personnalité numéro un du XX^e siècle, suivi par le président Roosevelt et le mahatma Gandhi.

Le 30 décembre 2006, l'ancien président irakien Saddam Hussein est exécuté à 6h05.

Petits conseils pratiques

Parfum pour homme

Si vous devez acheter un parfum pour homme, vous ne risquez quasiment jamais de vous tromper en prenant une fragrance boisée. Celle-ci est, en effet, appréciée par la majorité des sujets masculins. C'est en tout cas ce qui ressort d'une enquête sur le sujet.

Odeur de poisson

Pour faire disparaître l'odeur de cuisson de poisson, placez à l'entrée de votre four chaud, un plat dans lequel vous aurez

déposé un bâton de cannelle pilé et quelques clous de girofle.

Peinture

Il arrive que les poils d'un pinceau s'écartent et causent des bavures dans des endroits particulièrement difficiles à atteindre, ou particulièrement étroits. Pour éviter cela, resserrez les poils à la base, près du manche, à l'aide d'un élastique.

Taches de boue

Pour enlever des taches de boue sur un tissu clair, mélangez du vinaigre blanc à de l'eau, en parts égales. Utilisez ensuite une brosse que vous tremperez dans le mélange et à l'aide de laquelle vous ferez lentement disparaître la boue.

Chat

Les chats cherchent toujours une surface sur laquelle ils font leurs griffes. Pour éviter qu'ils ne s'attaquent à vos fauteuils, placez en évidence une planchette sur laquelle vous aurez fixé un morceau de tapis platin.



BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :



Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.04.40
Fax : 04.95.32.02.38
E-mail : redaction@informateurcorse.com

Informateur • CORSE NOUVELLE

DIRECTION - ADMINISTRATION
Tél : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38

DIRECTEUR DES PUBLICATIONS : Pierre BARTOLI
Téléphone : 04 95 32 89 98

RÉDACTION : Téléphone 04 95 32 89 98
E-mail : redaction@informateurcorse.com
1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX

ANNONCES LÉGALES : Tél. 04 95 32 89 92
E-mail : al@informateurcorse.com

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral pour la Corse-du-Sud et pour la Haute-Corse : hors taxes 3,88 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions, descriptif remis aux annonceurs sur demande).

COMPTABILITÉ/ABONNEMENTS : Tél. 04 95 32 04 40

REGIE DE LA PUBLICITE - EDITIONS SPÉCIALES ET ÉVÉNEMENTS : Tél. 06 75 12 93 47
E-mail : j.tibro-aurelli@corse-information.info

PRESSE EN LIGNE : www.corse-information.info
E-mail : j.tibro-aurelli@corse-information.info

C.P.P.A.P. : 0314 | 88773
ISSN : 2114-009
IMPRESSION : AZ DIFFUSION - 20800 BASTIA

L'Informateur • Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - L'Informateur Corse le 009 fondé en 1951 par Louis RIANI - Corse Nouvelle® fondée en 1948 et La Semaine Corse® fondée en 1969 sont protégées par l'antériorité et les dépôts. - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Dépôt légal à date de parution

Courants porteurs pour le projet «vent et ports»



Etape bastiaise pour les partenaires du projet réunissant 4 ports italiens et le port de Bastia



Séminaire, à la CCI de Haute-Corse, pour un point d'étape et des échanges d'expériences

La nature a horreur du vide et c'est donc un jour de grand vent qu'un séminaire portant sur le projet «Vent et ports» s'est dernièrement tenu à la CCI de Bastia, impliquant différents partenaires dont, bien sûr, les autorités portuaires bastiaises, mais aussi celles de Gênes. Toutes étaient réunies pour témoigner du vent de réussite qui souffle sur un projet de coopération mais aussi d'ingénierie technique et scientifique unique destiné, via prévisions météorologiques et étude du vent, à améliorer la sécurité dans les ports.



On se souvient qu'une conférence de lancement avait été organisée à Bastia le 15 avril 2010. Mais le projet transfrontalier «Vent et Ports» avait démarré avant. Débuté en juillet 2009, il est en bonne marche et devrait s'achever le 30 juin 2012. 80% du taux de réalisation, sur l'ensemble de la programmation, ont d'ores et déjà été atteints. Le séminaire relatif à l'état d'avancement du projet, qui s'est tenu le 13 décembre dernier à la CCI de Haute-Corse, a permis de croiser des expériences tout en faisant un point d'étape sur le fonctionnement des équipements installés dans ce cadre et sur le développement des activités techniques et scientifiques qui y sont liées. Rappelons que ledit projet a pour objectif, au travers de l'étude et de la prévision du vent dans les zones de 5 ports partenaires (**Genova, Savona, La Spezia, Livorno et Bastia**), une meilleure gestion des risques et l'amélioration de la sécurité des personnes, des moyens et des infrastructures dans toutes les zones portuaires particulièrement exposées aux caprices d'**Eole**. Un projet qui a toute son utilité dans la mesure où les données recueillies sont censées permettre de mieux planifier les activités opérationnelles des ports. Pour ce faire, 22 stations anémométriques ont été installées, dont 17 sur les ports italiens et 5 sur le port de **Bastia**. Si certaines «travaillent» depuis moins d'un an et que le projet ne bénéficie donc pas encore de tout le recul nécessaire à une analyse statistique, historique et croisée des informations collectées, **Christophe Perfettini**, et **Frédéric Edeline**, respectivement Directeur et Commandant du **Port de Bastia**, étaient invités, ce

13 décembre, à témoigner d'une mise en œuvre concrète qui semble connaître une bonne vitesse de croisière, sans écueils particuliers. Ici comme sur les autres plates-formes portuaires concernées, l'installation du système anémométrique est destiné à fournir dans un format graphique et informatique utilisable, l'évaluation statistique et la prévision du vent attendu en temps réel à moyen (24-12h) et court terme (environ 1h). Ce qui suppose l'application de méthodologies innovantes et des calculs permettant d'évaluer les turbulences correspondant à la hauteur significative de toutes les activités et fonctions portuaires. Pour la partie technique et scientifique, d'autres hôtes, accueillis ce 13 décembre par **Pierre Chiarelli**, Président de la commission coopération interrégionale et affaires européennes de la **CCIT** et représentant **Paul Trojani**, ont apporté leur éclairage, dont **Giuseppe Canepa**, autorité portuaire de **Gênes** (Chef de File du projet) et **Massimiliano Burlando**, de l'**Université de Gênes DICAT** où, dans le cadre du projet «**Vents et Ports**», est développé un système novateur (autant pour son contenu que pour ses modalités d'utilisation) nommé «**Web-GIS météorologique**». Ce dispositif technique devrait permettre aux opérateurs des zones portuaires d'utiliser immédiatement les produits décrits et de les intégrer dans un système d'ensemble de gestion et de sécurité des zones portuaires.

En attendant cette phase finale du projet, le réseau de coopération entre les différents partenaires du projet «**Vent et ports**» est, lui, bel et bien installé. Les **Groupes d'Audit** locaux, qui représentent un important niveau de participation et de réseau de coopération de la communauté portuaire, permettent de confronter périodiquement et d'approfondir, avec chaque gestionnaire du Port et partenaire scientifique, le développement du projet en optimisant son utilité. Quant au Comité de pilotage, instance de décision qui regroupe tous les partenaires, il s'est jusqu'ici réuni 8 fois. Par ailleurs, 40 réunions de visites et de repérages des lieux ont été organisées, 10 d'entre elles s'étant déroulées à **Bastia**. Enfin, notons que la **Chambre de Commerce Territoriale de Haute-Corse** siège à la conférence hebdomadaire de placement qui est régulièrement informée des développements du projet. Un projet auquel on ne peut que souhaiter «*bon vent*».

**Vous avez des projets, des besoins ...
nous avons une solution à vous offrir !**

**étiquettes
adhésives**



**cartes
plastiques**

☎ 06 01 35 61 90

commercial@icn-mageco.fr

Vos idées, vos demandes de prix et de devis ...